Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 022-212200356-20260616-DELIB20260604-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement : DINAN
Canton : LANVALLAY

Commune de LES CHAMPS-GÉRAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de LES CHAMPS-GÉRAUX, était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Sandrine JUHEL, Maire.

Présents : Sandrine JUHEL, Denis GOUPIL, Caroline HAYCOX, Frédéric BEAUCHAMP, Brigitte PETITPAS, Christophe PACE, Anne THIBAULT, Pascal L'HERMITTE, Léa HERVÉ, Clément BRIZARD, Sophie HAMÉON (arrivée à 19h55), Cyril RIBET, Solène HAMELIN, Éric SIMON, Édith PERROQUIN

Absents excusés : 0
Pouvoir : 0
Secrétaire de séance : Christophe PACE

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

OBJET
Rénovation énergétique : Calculs thermiques réglementaires RTEX
Délibération n° 2026-06-04

Mme le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'opération de rénovation énergétique de l'école et de la mairie, une proposition d'honoraires pour la réalisation de calculs thermique RT EX avant/après a été faite par le bureau d'études EICE de Langueux.
En effet, ces calculs sont nécessaires pour l'obtention de subventions (DISL, fonds vert, région...).

Le montant du devis s'élève à 1 800.00€ HT.
La dépense sera affectée en section d'investissement, OP242, article 203.

Décision :
À l'unanimité, le conseil municipal :

- **Valide la proposition d'honoraires pour la réalisation de calculs thermique RT EX du bureau d'études E.I.C.E de Langueux, pour un montant de 1 800.00€ HT.**

La dépense sera imputée en section d'investissement, OP 242, article 203.

- **Autorise Mme le Maire à signer tous documents s'y rapportant**

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire,
Christophe PACE

Le Maire,
Sandrine JUHEL

Mme le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 10/06/2026

MAIRIE LES CHAMPS-GERAUX (Côtes d'Armor)